

L'AGENCE RECHERCHE



DEUX APPRENTI.ES

pour contribuer au soutien administratif des dispositifs « Ambition Bleue »

L'Agence nationale du Sport est un Groupement d'intérêt Public (GIP), opérateur du Ministère en charge des Sports, constitué de l'Etat (Ministère des sports), du mouvement sportif (CNOSF, CPSF), des collectivités territoriales (AMF, France Urbaine, ADF et Régions de France) et du monde économique.

L'Agence nationale du Sport a pour mission de définir et d'atteindre des objectifs communs pour développer de la pratique sportive en France et favoriser la haute performance, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques organisés en 2030 dans les Alpes françaises.

L'organisation de l'Agence repose sur trois pôles :

- Le pôle Développement des pratiques ;
- Le pôle Haute performance ;
- Le pôle Ressources.

Conformément à la stratégie « Ambition Bleue », le Pôle Haute performance a pour mission :

- d'élaborer une stratégie nationale et internationale de mise en œuvre des objectifs nationaux en matière de sport de haut niveau et de haute performance, en particulier dans les disciplines olympiques et paralympiques ;
- d'accompagner financièrement et opérationnellement les fédérations, les équipes techniques et les athlètes dans le cadre de ces objectifs stratégiques ;
- de produire des connaissances à forte valeur ajoutée dans les domaines de la performance et de l'intelligence sportives.

Le pôle « Haute performance » est composé de 30 collaborateurs.

Localisation du poste

4 – 6, rue Truillot
94200 Ivry-sur-Seine

Déménagement à GENTILLY fin 2026 - début 2027



Les apprenti.es sont placé.es sous l'autorité du Directeur général de l'Agence et du Manager général de la Haute performance qui définissent leurs missions et leurs horaires de travail.

Les apprenti.es contribuent, par leur investissement en appui des collaborateurs du pôle Haute Performance à la mise en œuvre de la stratégie « Ambition Bleue ».

MISSIONS

Ils.elles seront notamment mobilisé.es pour participer :

- ✓ au suivi administratif des dispositifs liés à la Haute Performance (instruction des dossiers, mise en paiement, évaluation, ...) ;
- ✓ à la rédaction de notes, de bilans et de conventions ;
- ✓ à l'évaluation annuelle des subventions allouées par l'Agence ;
- ✓ au plan de contrôle des fédérations sportives ;
- ✓ au soutien à la gestion des affaires courantes (mise à jour des différents annuaires, organisation des réunions, aide à l'organisation des déplacements, gestion de la messagerie électronique du Pôle, ...).

Les apprenti.es seront en liaison, avec l'ensemble des collaborateurs de l'Agence particulièrement ceux chargés des fonctions « supports » et « métiers ». Ils. elles pourront être en contact avec des représentants des fédérations sportives, des établissements du Ministère chargé des Sports et des services déconcentrés de l'Etat chargés du sport.

Master 1 ou 2 – Droit et économie du Sport, Droit public – préparation aux carrières administratives supérieures ou Politiques publiques – Management du sport

PROFIL

Connaissances :

- Acteurs de l'écosystème du sport (Etat, collectivités, mouvement sportif, monde économique)

Savoir-faire :

- Maîtrise avancée des outils de bureautiques
- Capacité rédactionnelle et aisance à l'oral
- Capacité à rendre compte

Savoir-être :

- Organisation et rigueur
- Qualités relationnelles indispensables
- Aptitude au travail en équipe

CONTRAT

Contrat d'apprentissage de 12 ou 24 mois à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2025

Temps de travail (hors formation) : 35 heures par semaine.

Rémunération conforme au barème de rémunération brute mensuelle minimale des apprentis.

Congés annuels : 32 jours / année civile + 5 jours de préparation des épreuves du diplôme.

Restaurant inter-entreprises, prise en charge des frais de transport, complémentaire santé, action sociale.

Télétravail : possible à partir de 12 mois, et sous réserve d'un accord préalable.

Contact : recrutement@agencedusport.fr

Madame Odile PELLEGRINO, Conseillère experte Haute Performance